

**SITUATION ANNUELLE DE FCP KOUNOUZ ARRETEE AU 31/12/2009****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du Fonds Commun de Placement « FCP KOUNOUZ » ainsi que sur la composition de ses actifs pour l'exercice clos au 31 décembre 2009.

La direction du Fonds est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers de la société « FCP KOUNOUZ », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Le Commissaire aux Comptes**  
**Adnène ZGHIDI**

**BILAN FCP KOUNOUZ**  
**Arrêté au 31-12-2009**  
**(Unité : en DT)**

<b><u>ACTIF</u></b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
<b>Portefeuille titres</b>	<b>3.1</b>	<b>2 235 571,739</b>	<b>1 796 213,256</b>
Actions cotées, valeurs assimilées et droits rattachés		1 462 968,000	1 292 035,930
Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
Emprunts d'Etat et valeurs assimilées		718 234,099	153 965,904
Autres valeurs (OPC)		54 369,640	350 211,422
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>909 375,996</b>	<b>677,338</b>
Placements monétaires	<b>3.3</b>	908 614,289	0,000
Disponibilités		761,707	677,338
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>3.5</b>	<b>6 347,397</b>	<b>1 189,978</b>
<b>Autres actifs</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3 151 295,132</b>	<b>1 798 080,572</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>3.6</b>	7 276,800	4 626,469
<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>3.7</b>	45 913,323	21 063,140
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>53 190,123</b>	<b>25 689,609</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>3 098 105,009</b>	<b>1 772 390,963</b>
<b>Capital</b>	<b>3.8</b>	<b>3 068 184,270</b>	<b>1 780 526,853</b>
<b>Sommes distribuables</b>	<b>3.12</b>	<b>29 920,739</b>	<b>-8 135,890</b>
Résultat d'exploitation de la période		32 585,024	-7 247,282
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		5 471,605	-888,608
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-8 135,890	0,000
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>3 098 105,009</b>	<b>1 772 390,963</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>3 151 295,132</b>	<b>1 798 080,572</b>

**ETAT DE RESULTAT DE FCP KOUNOUZ**  
Exercice clos le 31 décembre 2009

	<u>Note</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
<b>Revenus du portefeuille titres</b>	<b>3.2</b>	<b>47 043,915</b>	<b>1 597,992</b>
Dividendes Actions cotées		26 125,000	0,000
Dividendes OPCVM		3 903,550	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		17 015,365	1 597,992
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000
<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>3.4</b>	<b>14 616,774</b>	<b>80,000</b>
Revenus des Bons de Trésor		0,000	0,000
Revenus des Billets de Trésorerie		8 859,714	0,000
Revenus des Certificat de dépôt			0,000
Revenus des Dépôts à Terme		5 661,221	0,000
Revenus des comptes à vue		95,839	80,000
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>61 660,689</b>	<b>1 677,992</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>3.9</b>	<b>22 402,165</b>	<b>6 828,049</b>
<b>REVENUS NETS DES PLACEMENTS</b>		<b>39 258,524</b>	<b>-5 150,057</b>
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	<b>3.10</b>	6 673,500	2 097,225
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>32 585,024</b>	<b>-7 247,282</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>	<b>3.12</b>	5 471,605	-888,608
<b>Report à nouveau</b>		0,000	0,000
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE A CAPITALISER</b>		<b>38 056,629</b>	<b>-8 135,890</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		-5 471,605	888,608
Report à nouveau (annulation)		0,000	0,000
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres		178 438,514	40 653,580
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		395 449,385	103 614,649
Frais de négociation		-11 806,947	-5 732,713
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>594 665,976</b>	<b>131 288,234</b>

**ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE FCP KOUNOUZ**  
Exercice clos le 31 décembre 2009

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS</b>		
<b>D'EXPLOITATION</b>	594 665,976	131 288,234
<b>a - Résultat d'exploitation</b>	32 585,024	-7 247,282
<b>b - Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</b>	178 438,514	40 653,580
<b>c - Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</b>	395 449,385	103 614,649
<b>d - Frais de négociation de titres</b>	-11 806,947	-5 732,713
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	0,000	0,000
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>731 048,070</b>	<b>1 641 102,729</b>
<b>a- Souscriptions</b>	<b>2 206 398,536</b>	<b>2 554 100,610</b>
- Capital	1 783 100,000	2 474 600,000
- Régularisation des sommes non distribuables	413 995,414	83 467,135
- Régularisation des sommes distribuables	9 303,122	-3 966,525
- Droits d'entrée	0,000	0,000
<b>b - Rachats</b>	<b>1 475 350,466</b>	<b>912 997,881</b>
- Capital	1 209 300,000	847 900,000
- Régularisation des sommes non distribuables	265 904,528	73 656,074
- Régularisation des sommes distribuables	3 831,517	-3 077,917
- Droits de sortie	-3 685,579	-5 480,276
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>1 325 714,046</b>	<b>1 772 390,963</b>
<b>ACTIF NET</b>		
a- en début de période	1 772 390,963	0,000
b - en fin de période	3 098 105,009	1 772 390,963
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>		
a - en début de période	16 267	5 000
b - en fin de période	22 005	16 267
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	140,791	108,956
<b>RENDEMENT DE LA PERIODE</b>	31,83%	8,96%

**Notes aux états financiers**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2009**  
 (Unité : en Dinars Tunisiens)

**1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers de FCP KOUNOUZ arrêtés au 31/12/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2. Principes comptables appliqués**

Les états financiers de FCP KOUNOUZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées.**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

**2.3. Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**2.4. Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**

**3.1 Note sur le portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 2 235 571,739 Dinars et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2009	% actif
<b>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote</b>		<b>1 244 245,927</b>	<b>1 462 968,000</b>	<b>47,22%</b>
ATTIJ BANK	10 000	204 671,000	214 690,000	6,93%
BH	6 000	162 467,214	165 384,000	5,34%
BIAT	1 500	87 894,800	96 051,000	3,10%
BTE (ADP)	6 000	186 854,410	185 088,000	5,97%
SIAME	50 000	168 291,450	167 750,000	5,41%
SOTUMAG	45 000	72 041,190	70 065,000	2,26%
UIB	16 000	215 379,285	292 960,000	9,46%
WIFAK LEAS	20 000	146 646,578	270 980,000	8,75%
<b>Titres des OPCVM</b>	<b>520</b>	<b>53 999,619</b>	<b>54 369,640</b>	<b>1,75%</b>
<b>Actions des SICAV</b>	<b>520</b>	<b>53 999,619</b>	<b>54 369,640</b>	<b>1,75%</b>
Actions SICAV AL HIFADH	520	53 999,619	54 369,640	1,75%
<b>Parts des fonds communs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Néant				

<b>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</b>	<b>0</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b><u>Obligations admises à la cote</u></b>	<b>0</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,00%</b>
Néant				
<b><u>Obligations non admises à la cote</u></b>	<b>0</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,00%</b>
Néant				
<b><u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u></b>	<b>637</b>	<b>690 108,000</b>	<b>718 234,099</b>	<b>23,18%</b>
BTA 6.9 9 MAI 2022	10	9 820,000	10 179,936	0,33%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15ans)	100	106 000,000	109 599,360	3,54%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15ans)	100	112 450,000	116 003,990	3,74%
BTA 7.5 04/2014 (10 ans)	20	21 180,000	22 041,376	0,71%
BTA 7.5 04/2014 (10 ans)	100	106 600,000	110 906,880	3,58%
BTA 7-02/2015 ( 10 ans)	10	10 328,000	10 826,632	0,35%
BTA 7-02/2015 ( 10 ans)	297	323 730,000	338 675,925	10,93%
<b>TOTAL</b>		<b>1 988 353,546</b>	<b>2 235 571,739</b>	<b>72,16%</b>

### 3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 47 043,915 Dinars au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
<b>Dividendes</b>	<b>30 028,550</b>	<b>0,000</b>
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	26 125,000	0,000
- des Titres OPCVM	3 903,550	0,000
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>	<b>17 015,365</b>	<b>1 597,992</b>
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>17 015,365</u>	<u>1 597,992</u>
- intérêts	17 015,365	1 597,992
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des autres valeurs</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>47 043,915</b>	<b>1 597,992</b>

### 3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 908 614,289 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/2009	% actif net
<b>EMETTEUR STUSID BANK</b>				
<u>Certificats de dépôt STUSID BANK</u>	<b>0</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000%</b>
Néant	0	0,000	0,000	0,000%
<u>Dépôt à Terme STUSID BANK</u>	<b>6</b>	<b>600 000,000</b>	<b>602 955,111</b>	<b>19,462%</b>
DAT STUSID BANK	6	600 000,000	602 955,111	19,462%
<b>Emetteur AL WIFAK LEASING</b>				
<u>Billets de trésorerie</u>	<b>1</b>	<b>100 000,000</b>	<b>102 517,041</b>	<b>3,31%</b>
BT Alwifack échéance 22/07/2010	1	100 000,000	102 517,041	3,309%
<b>Emetteur ATTIJARI LEASING</b>				
<u>Billets de trésorerie</u>	<b>1</b>	<b>200 000,000</b>	<b>203 142,137</b>	<b>6,557%</b>
B T Attijari leasing échéance 31/08/2010	1	200 000,000	203 142,137	6,557%
<b>Emetteur INTERMETAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>900 000,000</b>	<b>908 614,289</b>	<b>29,33%</b>

### 3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2009 à 14 616,774 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de la période du 01/01 au 31/12/2009 sur les bons de trésor, les billets de trésorerie, certificats de dépôt et comptes courants.

(Valeurs en Dinars)		
Désignation	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	8 859,714	0,000
Intérêts des certificats de dépôt	5 673,861	0,000
Intérêts des autres placements	0,000	0,000
Ecart sur intérêts courus	-12,640	0,000
Intérêts des comptes courants	95,839	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>14 616,774</b>	<b>0,000</b>

### 3.5 Note sur les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à 6 347,397 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
Retenues à la source sur bons de trésor achetés en bourse	3 622,563	1 109,978
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	0,000	0,000
Agios créditeurs à recevoir	0,000	80,000
Sommes à l'encaissement	2 724,834	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>6 347,397</b>	<b>1 189,978</b>

### 3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 7 276,800 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
Commission distributeurs	2 546,881	1 619,263
Commission gestionnaire	2 910,719	1 850,590
Commission dépositaire	1 819,200	1 156,616
<b>TOTAL</b>	<b>7 276,800</b>	<b>4 626,469</b>

### 3.7 Note sur les autres créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 45 913,323 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
Redevance CMF	264,308	169,112
Sommes à Régler	41 195,358	19 607,142
STUSID BANK	21,000	
Honoraires commissaire aux comptes	4 432,657	1 286,886
<b>TOTAL</b>	<b>45 913,323</b>	<b>21 063,140</b>

### 3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

<u>Capital initial au 01/01/2009</u>	
Montant	1 626 700,000
Nombre de titres	16 267
Nombre de porteurs	80
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	1 783 100,000
Nombre de parts émis	17 831

Nombre de porteurs nouveaux	134
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	1 209 300,000
Nombre de parts rachetés	12 093
Nombre de porteurs sortants	49
Capital au 31-12-2009	
Montant (en nominal)	2 200 500,000
Sommes non distribuables	867 684,270
<b>Montant du capital au 31/12/2009</b>	<b>3 068 184,270</b>
Nombre de parts	22 005
Nombre de porteurs	162

### 3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 22 402,165 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
Commission distributeurs	7 840,760	1 619,263
Commission gestionnaire	8 960,865	1 850,590
Commission dépositaire	5 600,540	1 156,616
<b>TOTAL</b>	<b>22 402,165</b>	<b>4 626,469</b>

### 3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 6 673,500 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes, et les autres impôts et frais et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
Redevance CMF	2 239,729	169,112
Honoraires commissaire aux comptes	4 433,771	1 286,886
Sommes à régler	0,000	19 607,142
<b>TOTAL</b>	<b>6 673,500</b>	<b>21 063,140</b>

### 3.11 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux plus values potentielles et réalisées sur titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2009 :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	2009	2008
Plus ou moins values potentielles sur titres OPCVM	-930,545	1 300,566
Plus ou moins values potentielles sur actions	179 369,059	39 353,014
Plus ou moins values réalisées sur actions	384 811,611	91 480,596
Plus ou moins values réalisées sur titres OPCVM	10 637,774	12 134,053
Frais négociation	-11 806,947	-5 732,713
Droits de sortie	3 685,579	5 480,276
Régularisations sommes non distribuables	148 090,886	9 811,061
Résultat non distribuable exercices antérieurs	153 826,853	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>867 684,270</b>	<b>153 826,853</b>

### 3.12 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2009 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations	Sommes Distribuables
Exercice 2008	-7 247,282	-888,608	-8 135,890
Exercice 2009	32 585,024	5 471,605	38 056,629

**4. Autres informations****4.1- Engagements hors bilan**

Les engagements hors bilan de FCP KOUNOUZ au 31/12/2009 se détaillent ainsi :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
- Titres à livrer	2 724,834	19 607,142
- Titres à recevoir	41 195,358	-
- Participation à libérer	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>43 920,192</b>	<b>19 607,142</b>

**4.2- Données par parts et ratios pertinents****4.2.1- Données par parts**

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
<b>Revenus des placements</b>	<b>2,802</b>	<b>0,103</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>1,018</b>	<b>0,420</b>
<b>REVENUS NET DES PLACEMENTS</b>	<b>3,820</b>	<b>-0,317</b>
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	0,303	0,129
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3,517</b>	<b>-0,446</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,249	-0,055
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>3,766</b>	<b>-0,500</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	8,109	2,499
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	17,971	6,370
Frais de négociation	-0,537	-0,352
<b>Plus ou moins valeurs sur titres et frais négociation</b>	<b>25,543</b>	<b>8,516</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>29,060</b>	<b>8,071</b>
Droits d'Entrée et de sortie	0,167	0,337
<b>RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE</b>	<b>25,543</b>	<b>8,516</b>
Régularisation du résultat non distribuable	6,730	0,603
<b>SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>32,273</b>	<b>9,119</b>
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur Liquidative	140,791	108,956

**4.2.2- Ratios de gestion des placements**

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
<b>Charges / Actif Net Moyen</b>	<b>0,4692%</b>	<b>0,2518%</b>
<b>Autres charges / Actif Net Moyen</b>	<b>0,1077%</b>	<b>0,0592%</b>
<b>Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen</b>	<b>0,5259%</b>	<b>-0,2044%</b>

**4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**

La gestion de FCP KOUNOUZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,4% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP KOUNOUZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions de FCP KOUNOUZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,35% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.